



Département de l'Aisne  
Canton de Chauny  
Arrondissement de Laon

**VILLE DE  
SINCENY**

**PROCES-VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Mme Fabienne MARCHIONNI, Maire.

**Présent(s)** : Mme Fabienne MARCHIONNI, M. Dimitri RUMAN, M. Sébastien PRACZ, Mme Jennifer HAMELLE, M. Claude DAFFLON, Mme Sabrina FAY VINCENT, Mme Auréline BEGUIN, M. Eric CANSELIET, M. Maxime GAUDET, Mme Laurine LESCOT, Mme Elena NOWACKI, Mme Christiane GRANGER, M. Jean-Paul MILLET, Mme Christelle GEVERS, Mme Cindy LABOUE.

**Excusés(s) représenté(s)** :

Mme Stéphanie JULIEN	représentée par	Mme Elena NOWACKI
M. Mallory VILLETTE	représenté par	M. Sébastien PRACZ
Mme Valérie PLESSIS	représentée par	M. Dimitri RUMAN

**Absent(s)** : M. Jean-Philippe MACHUREZ

**En hommage à Mme Audrey LEGRAND, récemment disparue tragiquement, une minute de silence a été observée.**

**1 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance.**

Mme Auréline BEGUIN est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026.**

Le procès-verbal du 27 avril 2026 est adopté, à l'unanimité des membres présents et représentés.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**3 - DELIB 25050626 – Règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement – été 2026.**

Le règlement intérieur de l'ALSH – été 2026, définit les modalités de fonctionnement et d'organisation de la structure.

Il permet d'informer les parents des conditions d'accueil des enfants et de matérialiser l'engagement de la commune et celui des familles pour le bon fonctionnement de l'ALSH.

L'ALSH aura lieu du 06 au 24 juillet 2026.

Un accueil échelonné a été mis en place (matin et/ou soir) pour les parents qui travaillent.

Après en avoir délibéré par 18 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le règlement intérieur de l'ALSH – été 2026 tel que présenté en annexe.
- **AUTORISE** Madame le Maire à accomplir toutes les formalités subséquentes.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

#### 4 – DELIB 26050626 Tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement – été 2026.

Les tarifs appliqués pour toute inscription à l'ALSH – été 2026 sont différents en fonction des familles domiciliées sur le territoire de la commune de Sinceny ou extérieures et dépendent également, du quotient familial de la famille.

Quotient Familial	Participation familiale Résident Sinceny		Participation familiale Résident extérieur	
	< 700	> 700	< 700	> 700
Journée avec repas	4.00€	9.00€	8.00€	18.00€
½ journée sans repas	1.50€	3.50€	3.00€	7.00€
Supplément activités	3.00€	3.00€	3.00€	3.00€
Accueil échelonné de 7h30 à 8h30	1.00€	1.00€	1.00€	1.00€
Accueil échelonné de 17h30 à 18h30	1.00€	1.00€	1.00€	1.00€

Après en avoir délibéré par 18 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les tarifs de l'ALSH – été 2026 tel que présentés ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à accomplir toutes les formalités subséquentes.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

#### 5 – Questions diverses.

- M. Jean-Paul MILLET demande que les documents de travail, adressés aux membres des commissions, soient adressés à tous les conseillers municipaux.

#### 6 – Informations.

- **Pôle Enfance Jeunesse** : l'installation de la climatisation a été faite ce jour.
- **Festivités à venir** :  
Fête communale :
  - Samedi 13 juin : 15h00 inauguration avec les Sol Id Air et les vélos fleuris
  - 16h00 : démonstration de danse avec Dynamic Country Friends
  - 20h – 21h30 : Concert Alex King Place du Jeu de Battoir au milieu des forains
  - 21h30 – 22h45 : Soirée DJ avec LMS
  - 23h00 : Feu d'artifice au stade
  - 23h30 -00h30 Soirée DJ
  - Dimanche 14 juin :  
Fête foraineAppel du 18 juin :
  - Rendez-vous à 18h devant la Mairie.

Fête de la musique :

•Vendredi 19 juin : 2 lieux, 2 ambiances

19h00 : Eglise - Festival Guitares en Picardie – Concert du Quatuor Europe (offert par l'association Bibliothèque Adéon Montfrond)

A partir de 20h00 : Stade – Restauration et buvette tenues par l'ALJN (football)

21h00 : Karaoké géant.

- Bulletin communal :

Mensuel

Format réduit contenant les informations importantes de la commune et des associations

1<sup>ère</sup> édition au mois de juin

Le trombinoscope des élus, détaillant leurs missions, sera ajouté au prochain numéro.

- Excès de vitesse / incivilités :

Une réunion publique est envisagée prochainement pour trouver, ensemble, des solutions adaptées.

- Boulangerie éphémère :

La participation citoyenne fonctionne bien.

Madame le Maire tient à remercier l'agent communal qui, tous les matins, sur son trajet, s'arrête, à la boulangerie de Chauny, prendre la commande de pains et viennoiseries.

La réouverture de la boulangerie de Sinceny semble compromise mais une solution (dépôt de pain) pourrait être envisagée avec un éventuel repreneur du café.

**BONNE NOTE EST PRISE**

**Tous les points ayant été évoqués, la séance est levée à 20h12.**

La Secrétaire de séance,  
Auréline BEGUIN



Le Maire,  
Fabienne MARCHIONNI

